

**219C2835**  
FR0004175842-FS1146

19 décembre 2019

**Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**SELECTIRENTE**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 19 décembre 2019, la société par actions simplifiée Sofidy<sup>1</sup> (303 square des Champs Elysées, 91026 Evry Cedex) a déclaré avoir franchi individuellement en baisse, le 16 décembre 2019, les seuils de 20% et 15% du capital et des droits de vote de la société SELECTIRENTE et détenir individuellement 526 503 actions SELECTIRENTE représentant autant de droits de vote, soit 12,62% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup> ;

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation de capital de la société SELECTIRENTE<sup>3</sup>.

À cette occasion, le concert composé des sociétés Tikehau Capital<sup>4</sup>, Sofidy<sup>1</sup>, GSA Immobilier<sup>5</sup>, Sofidiane<sup>6</sup>, Makemo Capital<sup>7</sup>, AF&Co<sup>8</sup>, et MM. Antoine Flammarion et Christian Flammarion n'a franchi aucun seuil et détient, au 16 décembre 2019, 2 172 098 actions SELECTIRENTE représentant autant de droits de vote, soit 52,07% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions et droits de vote</b>	<b>% capital et droits de vote</b>
Tikehau Capital	1 562 937	37,47
Sofidy	526 503	12,62
GSA Immobilier	576	0,01
<b>Sous-total Tikehau Capital</b>	<b>2 090 016</b>	<b>50,10</b>
Sofidiane	32 479	0,78
Makemo Capital	47 030	1,13
AF&Co	1	ns
M. Antoine Flammarion	1 750	0,04
M. Christian Flammarion	822	0,02
<b>Total concert</b>	<b>2 172 098</b>	<b>52,07</b>

<sup>1</sup> Contrôlée par la société par actions simplifiée Tikehau Capital Advisors.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 4 171 687 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

<sup>3</sup> Cf. notamment prospectus visé par l'AMF en date du 3 décembre 2019 sous le n° 19-556 et communiqué de la société SELECTIRENTE du 16 décembre 2019.

<sup>4</sup> Tikehau Capital Advisors détient 36,8% du capital et des droits de vote de Tikehau Capital et 100% du capital et des droits de vote de Tikehau Capital General Partner, le gérant unique et seul associé commandité de Tikehau Capital.

<sup>5</sup> La société GSA Immobilier est contrôlée à hauteur de 50,1% du capital et des droits de vote par la société Sofidy.

<sup>6</sup> Société par actions simplifiée contrôlée par M. Christian Flammarion.

<sup>7</sup> Société par actions simplifiée détenue conjointement par les sociétés AF&Co et MCH, deux sociétés qui sont respectivement contrôlées par M. Antoine Flammarion et M. Mathieu Chabran et qui sont mandataires sociaux de Tikehau Capital General Partner, le gérant de Tikehau Capital.

<sup>8</sup> Société par actions simplifiée contrôlée par M. Antoine Flammarion.